

## CONSULAT OF SURLAND

Thursday, September 10, 2015

### CHANCELLERY OF THE SURLAND

## L'engagement à la Couronne

Dans le cas où le Consulat du Surland deviendrait une principauté, le présent texte serait la base de la tradition du trône Surlandais et organiserait les obligations du Prince du Surland.

La Constitution du Surland organise le passage du Consulat républicain à la Mornarchie sous la forme d'une Principauté. L'organisation du pouvoir et du gouvernement est à la charge du Prince du Surland lors de sa nomination comme Prince régnant. Le présent texte a pour but d'établir le code morale de la couronne du Surland. Il n'est pas un texte de loi mais l'obligation morale et coutumière de la Couronne. Les titres de Princes seront marqués au masculin dans le présent texte mais ils doivent être compris au féminin aussi. Le droit salique ne s'applique pas, seul l'aîné, fille ou garçon porte le titre de Prince ou Princesse dans le cas de l'hérédité et le titre peut être transmis explicitement aussi à un homme ou une femme.

Le Prince du Würshingen, se doit d'accepter l'engagement à la Couronne. Lors de la nomination au titre de Prince du Würshingen, le Prince se doit de jurer fidélité à l'engagement à la Couronne. Lors de la nomination au titre de Prince du Surland, le Prince doit de nouveau renouveler sa fidélité à l'engagement à la Couronne.

Le Prince du Würshingen et le Prince du Surland se doivent de protéger les libertés acquises au Surland, de les renforcer et de les propager. La Couronne du Surland a pour vocation le bien-être, l'épanouissement, la protection des peuples. Le Prince se doit de veiller à chaque moment aux respects des valeurs et des libertés du Surland. La position du titre lui donne une charge et un devoir envers son peuple et les autres peuples. Les valeurs de la constitution du Surland sont l'essence même de l'existence du Surland. Si le Prince du Würshingen est appelé à devenir Prince du Surland cela veut dire que certaines des valeurs de la Constitution ont été malmenées.

La Couronne du Surland est héréditaire de base, mais peut changer de famille sur le choix du Prince du Würshingen de donner son titre à quelqu'un d'autre. Le choix de transmettre le titre à quelqu'un d'autre ne peut être fait que dans le but de protéger le Surland et ses valeurs. La morale et les valeurs passant avant le titre, il est donc normal que la personne ayant les valeurs les plus proches de celle de la Constitution puisse recevoir le titre de Prince du Würshingen.

Le Prince du Würshingen et donc le Prince du Surland ne commence pas de rien, ils tiennent leur règne de la volonté de leur prédécesseur. Cette volonté demande donc au Prince du Würshingen et au Prince du Surland de respecter leur engagement à la Couronne, ainsi que des valeurs du Surland.

Les Princes héritent des coutumes, des lois et se doivent de les respecter, de les enrichir de les améliorer pour le bien du peuple et jamais dans leur propre intérêt. Le respect de l'engagement de la Couronne lui donne sa légitimité. Le Prince appartient à son peuple.

# CONSULAT OF SURLAND

La limite du pouvoir du Prince est dans le fondement de la constitution et des libertés acquises par le peuple. Le Prince ne peut retirer des libertés acquises, mais peut seulement les améliorer.

En temps que fédérateur du Surland le Prince ne fait jamais acte de religion, il reste neutre et ne mets jamais en avant sa foi pour respecter les différentes sensibilités de la population.

Le Prince ne peut céder le Surland à une puissance étrangère.

Il n'y a jamais de rupture dans la couronne, il y a toujours un porteur du titre de Prince du Würschingen (et un Prince du Surland dans le cas ou le Consulat républicain disparaît). La fonction en tant que tel est immortelle et est transmise.

Une régence peut être mise en place si le Prince du Würshingen est trop jeune pour devenir Prince régnant.

Le titre de Prince du Würshingen n'est pas un privilège mais un devoir envers le peuple.

La fonction en tant que tel est immortelle et est transmise.

Pendant toute la durée du Consulat, le Prince du Würshingen aucun droit et ne peut éditer de lois, la fonction reste honorifique et attends que les Consuls l'appelle au règne si besoin.

Le Prince se doit de respecter le code de bonne conduite suivant :

*" Ils doivent servir fidèlement, leur peuple et combattre pour eux et la patrie."*

*" Leur bouclier sera le refuge du faible et de l'opprimé; leur courage soutiendra envers et contre tous le bon droit de ceux qui viendront les implorer."*

*" Ils n'offenseront jamais personne et craindront, surtout, de blesser par de malins propos l'amitié, la pudeur, les absents, les personnes affligées et les pauvres"*

*" Sur toutes chose ils seront fidèles, courtois, humbles, et ne manqueront jamais à leur parole, quelque mal ou perte qui leur en pût résulter."*

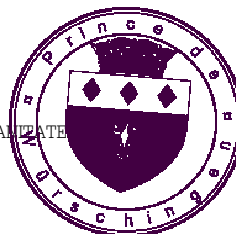
*" L'espoir du gain ou des récompenses, l'amour des grandeurs, non plus que l'orgueil et le ressentiment, ne seront jamais les motifs de leurs actions; elles seront en toutes circonstances inspirées par l'honneur et par la vertu"*

*" Ils vivront en bons frères avec leurs compagnons et concitoyens et n'empièteront rien par orgueil ou par force sur les droits d'aucun d'eux."*

*" Ils ne combattront jamais plusieurs contre un, et ils fuiront toutes fraudes et supercheries."*

*" Fidèles observateurs de leur parole, jamais leur foi vierge et pure ne sera souillée par le léger mensonge; ils garderont cette foi inviolablement, et particulièrement à leurs compagnons, soutenant leur honneur et leurs biens en leur absence."*

*" S'ils ont fait vœux de mettre à fin quelque aventure, quelle qu'elle soit, ils ne quitteront jamais les armes avant de l'avoir terminée, si ce n'est pour le repos de la nuit, et ils vaqueront sans relâche à leur entreprise pendant un an et un jour."*



# CONSULAT OF SURLAND

*"Ils maintiendront sous leur bannières l'ordre et l'honnêteté, respecteront les différences et se battront pour ce qui est juste."*

*"Ils rechercheront à s'améliorer en tout temps des points de vu intellectuel et physique, pour tendre vers l'excellence."*

*"Ils observeront fidèlement leur parole et leur foi données à celui qui les aurait vaincus."*

*"De retour à la cour, ils rendront un fidèle compte de leurs aventures, quand même elles seraient à leur désavantage."*

Ce code est la base de la conduite que ce doit d'avoir un prince et toute personne ayant un titre de noblesse.

Si le Prince ne peut respecter l'engagement à la Couronne il se doit d'abdiquer et de transmettre son titre.

La Chancellerie du Surland est garante de l'engagement à la Couronne.

Les tampons du Consulat du Surland, du Prince de Würschingen et de la Chancellerie du Surland sont apposés sur toutes les pages pour montrer la validation de l'engagement à la Couronne de la part du Consulat et du Prince éligible au titre de Prince régnant. Cette validation montre que l'engagement à la Couronne est conforme aux valeurs et libertés décrites dans la Constitutions du Surland.

L'engagement à la Couronne est mis en place par Son Excellence le Haut Consul SANDRE Clément Premier Consul, Gentleman du Surland, Premier Prince du Würshingen, éligible de droit Constitutionnel au titre de Prince du Surland.



the 1st Consul

